

Bourg-Saint-Bernard et Roques

Bulletin municipal n°40

Septembre 2021



Le vendredi 3 septembre nous avons organisé un pot de départ à la retraite de Daniel CROUX, notre agent communal et de Magui, notre dévouée factrice !



Sommaire

Editorial



Les échos des actions



Infos municipales



Informations



Droit d'expression



A vos agendas



Vie Associative



Foyer rural



Evènements



Petits Reporters



Les échos du conseil municipal

Editorial

Chers administrés,

Le mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire, les enfants et enseignantes ont repris le chemin de l'école, ainsi que tout le personnel des services enfance et de la cantine à qui je renouvelle toute ma confiance pour cette nouvelle année 2021-2022.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Le forum des associations a eu lieu le 4 septembre, et comme d'habitude, a remporté un franc succès.

L'équipe municipale poursuit ses efforts pour notre village, et la réussite ne pourra être que meilleure avec la coopération de chacun d'entre vous. Nous nous réjouissons de l'enthousiasme et du dynamisme dont certains administrés font preuve pour porter et parfois réaliser des projets collectifs.

Dans un souci de bienveillance, nous souhaitons rappeler à chacun que la sécurité est une affaire de tous. Dans une commune avoisinant dorénavant les 1200 habitants, nous réitérons notre appel au respect scrupuleux du code de la route sur les voies de la commune et à la modération de la vitesse. Nous constatons encore trop de comportements dangereux et irrespectueux.

Nous avons souhaité, dans ce bulletin de rentrée, et après 18 mois de mandat, vous faire part des projets réalisés et ceux en cours d'élaboration.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une belle saison automnale, enrichie d'échanges, de partage et d'actions communes.

E. Cesses

Naissances :

Maé LE MEILLEUR, née le 19 Juin 2021

Ness DECHELLE, née le 30 Juin 2021

Jade PIETRAVALLE, née le 30 Juillet 2021

Léonard BOSMORIN, né le 5 Septembre 2021

Basile ITIÉ PLAZY, né le 6 Septembre 2021

CARNET

Décès :

Mme Nadine GASC, décédée le 3 Juin 2021

M. Maurice PEREZ, décédé le 16 Juin 2021

Mariages :

Mme Maïté PIOT et M. Grégory MASSE, le 26 Juin 2021

Mme Priscille de POULPIQUET de BRESKANVEL et M. Grégoire NICLAUSE, le 27 Juillet 2021

Pacs :

Mme Fabienne CARRERAS et M. Jérôme GARRIGUES, le 31 Mai 2021

Mme Pauline JOUANNO et M. Sylvain CLIMENT, le 31 Mai 2021

Mme Aurélie BERGOGNE et M. Eric FRAT, le 29 Juin 2021

Les échos des Actions

Le médecin et le local

Il y a plusieurs mois, un futur médecin a pris contact avec la Mairie pour une possible installation à Bourg Saint Bernard. Nous avons répondu favorablement à cette demande au vue de l'importance pour tous.

La collectivité est en étroite collaboration avec l'ARS de la Région Occitanie. Le dossier est en cours.

De notre côté, nous travaillons avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réhabilitation et la transformation du logement communal situé 55 Grand rue, en cabinet médical. Une ligne budgétaire a été prévue en 2021 pour la réalisation des études. Elle sera complétée, sur le budget 2022, pour les travaux.



La crèche



La collectivité a été contactée par une administrée, déjà propriétaire de 2 mini-crèches (10 enfants maximum), pour une éventuelle implantation d'une 3ème mini-crèche sur notre commune.

Actuellement, elle travaille sur un projet de construction et reviendra vers nous pour la présentation.



Le groupe scolaire

Les travaux se sont achevés fin février. Cependant quelques réserves ont été émises ; elles devraient être régularisées sous peu. La commission école, en collaboration avec l'équipe enseignante et le prestataire Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud, sont en charge de proposer au conseil municipal, l'aménagement du rond central de la cour.

La Médiathèque

Notre projet de médiathèque a bien avancé et nous nous acheminons vers une gestion associative, qui nous a paru la plus appropriée pour notre commune.

Une convention sera signée avec le Conseil Départemental qui nous apportera son concours pour l'agencement, le matériel, le prêt des livres, DVD,



Le marché

Le marché plein vent a fêté son premier anniversaire. Bravo à tous les acteurs !

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'initiative conjointe des commerçants et de la mairie pour sa tenue, malgré les contraintes et les difficultés liées à la pandémie.

L'AVAT

Nous avons été dans l'obligation de revoir entièrement la sécurité des bâtiments de l'AVAT.

Sur le plan « électricité », les travaux ont été entièrement réalisés par la commune.

Sur le plan « sécurité incendie », il est prévu en collaboration avec le SDIS, la mise en place d'une réserve incendie sous forme de citerne souple.

Nouveau véhicule

La commune s'est dotée d'un nouveau véhicule de fonction neuf pour nos agents techniques.



Les échos des Actions

Travaux de stabilisation du talus de la station d'épuration

Les travaux entrepris par l'entreprise NEROCAN sont sur le point de s'achever. Seules, les plantations sur le talus restent à faire et sont prévues à l'automne, période plus propice aux cultures.



Les tables de pique-nique

Afin de rendre la zone de loisirs du Petit Lac plus conviviale, trois tables équipées de bancs ont été posées, ainsi que des poubelles à proximité de celles-ci.

De plus, nous avons constaté que les saules autour du lac sont victimes d'attaques de champignons qui détruisent leurs troncs. Il n'existe pas de traitements biologiques suffisamment efficaces, et nous envisageons par la force des choses leur remplacement.

Le taxi

Au vu des besoins croissants de déplacement de certains de nos administrés, nous avons ouvert une autorisation de stationnement de taxi auprès de la Préfecture.

Un artisan a souhaité prendre cet emplacement que nous lui avons accordé par arrêté municipal.

En complément, il a effectué une demande de service VSL (véhicule sanitaire léger) auprès de l'organisme compétent.

Le stationnement se fera sur la Grand'Rue, face à la Place du Pradal.

Une pancarte avec le numéro de téléphone sera apposée prochainement.



PLU

Après la réalisation du diagnostic, le PLU avance. Nous avons débattu le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) plusieurs fois et en particulier lors du Conseil Municipal du Mardi 28 Septembre.

Ce même jour nous l'avons présenté aux PPA (Personnes Publiques Associées)

Nous commencerons l'écriture du règlement courant Novembre et sera suivi de la réunion publique.

Le conseil Municipal espère l'approuver en Juin 2022.



SENS UNIQUE

Le groupe de travail sur le sens unique et la sécurité dans le village a rencontré la gendarmerie de Balma, la DDE (Direction Départementale de l'Équipement) de la Haute Garonne et les commerçants afin de réfléchir sur le sens de circulation, la vitesse et le stationnement.

Ce travail sera présenté au Conseil Municipal d'Octobre qui sera suivi d'une réunion publique.

COMMUNICATION

La commission travaille sur une nouvelle présentation du site.

La commune vient de recevoir un journal électronique d'information « EVOCITY » de la société ElanCité pour des infos brèves, pratiques et ponctuelles. Son installation, à l'arrêt du bus de la Mairie, est prévue courant Octobre, en même temps que la remise en place du radar pédagogique.

SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES

La commune a l'obligation de réaliser, d'ici 2025, un Schéma Directeur d'Assainissement collectif des Eaux Usées (SDAEU). L'objectif d'un SDAUE est de mettre en place une stratégie d'amélioration continue du système d'assainissement collectif des eaux usées (réseau et station d'épuration)

- Comprendre l'origine des dysfonctionnements du système d'assainissement collectif
- Maîtriser l'origine de ces dysfonctionnements et dégager une stratégie d'amélioration cohérente du système prenant en compte les besoins actuels et futurs dans un souci d'efficacité maximale au regard des coûts
 - o Recherche de solutions adaptées,
 - o Analyse technico-économique et planning d'investissement,
 - o Critère environnemental

Conformément à cette obligation la commune souhaite lancer au plus vite la réalisation de son SDAEU, et a consulté plusieurs cabinets conseil pour l'accompagner dans cette démarche. Le conseil municipal est maintenant prêt à lancer la réalisation du SDAEU qui sera finalisé d'ici fin 2022. Le coût de cette prestation entièrement imputée sur le budget assainissement est d'environ 40 000€, dont 50% devraient être financés par l'Agence de l'Eau et 30% par le département.

Le plan d'amélioration préconisé par le SDAEU, sera quant à lui mis en œuvre à partir de 2023, sur plusieurs années, en fonction des capacités financières de la commune sur le budget assainissement et des subventions qui pourront être obtenues.



Voici un point sur le budget de notre commune

Tout d'abord quelques chiffres :

Au 14 septembre 2021 nous avons 809 732.21 € sur notre compte

Pour le groupe scolaire, après quelques réserves auprès des entreprises, nous avons contacté les différents acteurs (région, département ...) pour percevoir les subventions qui sont dues d'un montant de 745 000€. Dès que nous aurons perçues cette somme nous rembourseront notre prêt relai (500 000€)

Nous ferons le point en décembre



TAUX TAXE FONCIERE 2021

A partir de cette année, la part départementale de la taxe foncière est transférée à la commune, pour compenser la disparition de la taxe d'habitation.

Un changement qui n'a pas d'incidence sur le montant de l'impôt payé par les contribuables.

Le taux indiqué pour la commune (39.34%) a pu vous surprendre. Ce taux intègre désormais la part départementale.

C'est donc la somme du taux de la commune (17.44%) et du département (21.90%) qui apparaît : soit $17.44\% + 21.90\% = 39.34\%$

La colonne dédiée au département a disparu du tableau détaillant le calcul de la taxe.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022



Le recensement de la population est une enquête très importante qui se déroulera
du 20 janvier au 21 février 2022.

Il permet de dénombrer la population mais surtout, il représente une source d'informations essentielles sur les caractéristiques : évolution, vieillissement ou rajeunissement, catégories socioprofessionnelles, etc...

La connaissance du volume de la population est essentielle, car le nombre d'habitants détermine le montant de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) qui sont alloués par l'état aux communes.

Les autres renseignements sont aussi, de première importance, ils permettent aux décideurs politiques et aux entrepreneurs d'anticiper sur les besoins futurs, en matière d'infrastructures collectives et intercommunales (crèches, écoles, voiries, aménagement de l'espace, développement économique etc...) et d'habitat. Il est primordial que les données recueillies soient les plus complètes et les plus justes possible.

Se faire recenser est non seulement obligatoire, mais c'est surtout un geste civique.

Le recensement de la population est une opération encadrée par la loi. Il est réalisé par l'INSEE, qui en assure l'organisation générale et le traitement des données collectées, en partenariat, avec la commune qui a la responsabilité matérielle de cette collecte. A cet effet, c'est la mairie qui recrute les agents recenseurs. Toutes les personnes impliquées dans cette opération obligatoire, sont tenues au secret professionnel.

Techniquement, dans un premier temps, un agent recenseur titulaire d'une carte professionnelle distribuera les imprimés : formulaire de logement et formulaires individuels, dans vos boîtes aux lettres. Puis, dans un deuxième temps et si nécessaire, il pourra être amené à se présenter chez vous, à l'extérieur du domicile, afin de recueillir vos formulaires.

En cette situation particulier, il est fortement recommandé de transmettre vos réponses en ligne via le site internet :

www.le-recensement-et-moi.fr

Si vous n'avez pas internet ou si vous ne vous sentez pas à l'aise pour ces démarches, la mairie met un ordinateur à votre disposition, pour la durée des opérations de recensement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 05 62 18 86 50.

DROIT D'EXPRESSION

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre sur les réseaux sociaux et nous vous en remercions vivement !



Si vous hésitez encore, sachez que la création d'un compte Facebook n'est pas nécessaire, notre page est accessible à tout le monde !



<https://www.facebook.com/Agir.ensemble.BSB/>

A vos agendas



Étienne GUYOT
Préfet de la région Occitanie
Préfet de la Haute-Garonne

Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Georges MÉRIC
Président du Conseil Départemental

Laurent NGUYEN
Président de Conseil d'Administration de la CAF
Haute-Garonne

Evelyne CÉSSES
Maire de Bourg-Saint-Bernard

Michel PEYRON
Directeur régional de l'ADEME Occitanie

Ont le plaisir de vous inviter

À L'INAUGURATION DE L'ÉCOLE DU PASTEL

Samedi 23 octobre 2021 à 10h00

1 allée de la mairie 31570 BOURG-ST-BERNARD



Merci de bien vouloir confirmer votre présence

au 05.62.18.86.50

ou par mail

mairie.accueil@bourg-saint-bernard.fr

(Avant le 15 Octobre 2021)



C'EST LA RENTRÉE
CINÉMA OCTOBRE 2021
À BOURG SAINT BERNARD



Samedi 2 octobre à 20H30

Il était une forêt...

Luc Jacquet - documentaire France 2013 - 1h18mn - Tout public



Dimanche 3 octobre à 16h

Pierre Lapin 2

Will Gluck - Film d'animation / Comédie 1h25mn - pour Grands et Petits



Dimanche 3 octobre à 18h30

Sentimental

Cesc Gay - Comédie - Espagne 2021 - 1h22mn



Dimanche 31 octobre à 18h30

Rouge

Farid Bentoumi - Drame et thriller France 2021 - 1h28mn



Vie Associative



C'est reparti pour le Lauragais football club, club de football intercommunal pour une saison que nous espérons complète.

Après deux années pendant lesquelles nous avons joué très peu de match, les inscriptions sont nombreuses dans toutes les catégories.

Les forums de début septembre ont permis de nouvelles inscriptions et les arrivées de population dans nos villages ont gonflé les effectifs et nous devrions dépasser une nouvelle fois les 300 licenciés.

Cette année encore, toutes les catégories d'âge seront présentes avec plusieurs équipes dans certaines catégories : 2 équipes seniors sont engagées en championnat de district haute garonne jusqu'aux enfants nés en 2016 qui font leurs premiers pas sur un terrain de football. N'oublions pas les vétérans qui font rimer football avec convivialité.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez pratiquer le football ou vos enfants filles ou garçons.

Le comité directeur a eu beaucoup de travail cet été avec le recrutement des éducateurs afin de pouvoir présenter une cellule technique de qualité.

Le travail des différentes commissions a repris avec beaucoup de projets comme le loto de décembre, le calendrier publicitaire du club qui vous sera présenté en fin d'année et le traditionnel tournoi de jeunes du mois de mai.

Pour tout renseignement sur le club, encadrement sportif, horaires d'entraînement, inscription, n'hésitez pas à contacter Benoit Lebertre au 06 63 84 56 40, Michèle Rodrigues au 06 59 87 52 06 ou laisser un message sur la messagerie du club 553206@footoccitanie.fr

Nous espérons que cette saison verra avancer le projet de terrain synthétique qui nous mettra à égalité avec nos concurrents et résoudra tous nos problèmes d'entraînement pendant les mois d'hiver. Nous ne pouvons plus continuer avec les installations actuelles et la survie du club est en jeu.



Contacts

Email

tc.bourgsaintbernard@fft.fr

Téléphones

Didier Metche :

06 88 06 33 89

Coach : Jean-Marc Mottin

06 09 61 87 77

La saison 2021-2022 a repris début septembre.

Concernant l'école de tennis animée par Jean Marc Mottin, pour cette nouvelle saison, nous accueillons plus de 50 jeunes dont 25 nouveaux adhérents

Nous avons inscrit de nouveaux joueurs en tournois et compétitions.

Retrouvez-nous sur FACEBOOK pour suivre l'actualité du club et venir encourager nos joueurs à domicile.

Nous avons mis en place de nouvelles formules de tennis loisir pour répondre à toutes les attentes et retrouver le plaisir de jouer. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Foyer Rural



Nous sommes heureux d'entamer une nouvelle saison avec des activités sportives et culturelles, que vous connaissez déjà.

Cette année, le cours de Pilates sera assuré par Ana, avec de nouveaux horaires ! Il y aura des activités, des événements ponctuels, vous serez tenus informés, par les affichages dans le village et sur le site de la Mairie."

L'équipe du Foyer Rural

Les activités SAISON 2021-2022

STRETCHING POSTURAL

Avec Luc
Salle des fêtes
Lundi : 10h30-11h30
Mercredi : 18h30-19h30



GYM

(ADULTE)
Avec Justine (06 31 48 53 11)
Salle des fêtes
Mardi : 20h-21h15

PILATES

Avec Ana Perez de Manuel
(0782382821)
Salle des Fêtes
Mercredi : 12h-13h
Jeudi : 10h-11h

BADMINTON

Jeudi : 20h15 – 22h
Salle Omnisport
Maxime (06 52 89 82 82)

DANSE

Modern Jazz
Avec Justine (06 31 48 53 11)
Salle des fêtes

Lundi : 17h-18H Initiation (2014-2015)
18H-19H15 Moyens (2011-2013)
19H15-20H45 Avancés (2007 et avant)
Mardi : 17h30-18h30 Eveil (2016-2017)
18h30-20h Inter (2008-2010)



Causeries du bourg

1er Dimanche du mois
Salle des fêtes
Dominique
(dominique.kawano@free.fr)

Club Ciné

Séances Dimanche après-midi
Frédéric
fredericjeanartiste@gmail.com
Salle des fêtes

Lors de l'inscription, nous vous demanderons :

Le règlement de la carte d'adhésion au Foyer Rural de 13€, comprenant l'assurance (une carte valable pour plusieurs activités)

Le règlement de la cotisation de la/des activités

Un certificat médical/questionnaire de santé pour toutes les activités sportives

Nouveau ! Inscriptions et paiements en ligne pour le foyer rural sur le site :

<https://foyer-rural-bsb.s2.yapla.com/fr/>



Retrouvez nous sur facebook

Vous souhaitez être informés ?
Vous souhaitez participer ? Vous
souhaitez nous aider ?
VOUS ETES LES BIENVENUS !

Des évènements parmi d'autres

NETTOYER LA PLANÈTE , ÇA COMMENCE ICI ET AUJOURD'HUI



Ce samedi 18 septembre, une trentaine d'habitants de Bourg Saint Bernard, petits et grands bien motivés, ont participé à la collecte de déchets sauvages organisée par le Foyer Rural.

En une heure de temps, les groupes, munis de sacs, de chasubles fluo, de gants et de bâtons à pique pour les mieux organisés, ont rapporté leur butin aux bornes de tri du SIPOM installées derrière l'église :

- principalement des déchets plastique déchiquetés, du polystyrène, déchets de chantier...
- des canettes aluminium, et bouteilles en verre,
- des emballages (alimentaire ou paquets de cigarettes),
- peu de masques anti-Covid...
- et bien entendu des mégots de cigarettes, beaucoup...
- soulignons l'absence de tout déchet dangereux.

Malgré les nombreux sacs rapportés, nous faisons le constat d'un village globalement propre, mis à part les fossés des accès principaux.

Comment améliorer encore la propreté de nos espaces publics, quelles pistes de réflexion soumettre à la collectivité ?

- équiper les espaces de petits rassemblements de cendriers et paniers de collecte,
- engager une discussion citoyenne sur la question des déjections animales qui empêche un usage agréable de tous les espaces verts (proposition de mise en place de toilettes publiques pour chiens, signalétique adaptée pour prévenir les incivilités... encourager l'équipement individuel de collecte des déjections...)



Retraite aux flambeaux

Le 4 Août, nous avons été une trentaine de personnes à avoir fait cette jolie visite, animée par Lauragais Tourisme.

Un autre regard sur notre village, à travers son histoire riche et insoupçonnée, racontée de manière passionnée.

Merci à Lauragais Tourisme



Le premier anniversaire du Marché



Malgré la pluie, nombreux ont été les habitants à vouloir trinquer à cet anniversaire. Hélas le petit bal musette n'a pas pu avoir lieu, mais la convivialité était tout de même au rendez-vous.

Les échos des petits reporters



Les enfants de l'ALSH vous racontent leurs Vacances !

Les petits reporters sont de retour pour vous parler de leurs vacances au centre de loisirs de Bourg Saint Bernard. Rallye photo, balades, pétanque peinture et toutes sortes d'activités que nous allons vous présenter avec quelques photos.



Le Rallye Photo :

- « J'ai aimé le rallye photo parce qu'on a découvert le village de Bourg Saint Bernard » (Kilian)
- « J'ai aimé me promener autour du terrain de tennis (Clément)
- « Moi je connaissais bien le village alors j'ai pu aider les autres pour le rallye photo » (Loan)

Les Activités :

- « Moi j'ai adoré l'atelier peinture sur le thème de la France » (Maëlys)
- « C'était trop chouette de jouer dans la cours avec les pneus » (Augustine et Méllie)



Les

Activités Sportives :

- « J'ai bien aimé jouer au Dodgball à plusieurs, il y avait beaucoup d'action » (Diego)
- « J'ai aimé jouer à la pétanque, on s'est tous amusés et les équipes étaient équitables » (Axel et Erwan)
- La journée Olympiade c'était tellement super ! A refaire (Lyam)



À la Veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Tokyo, les enfants des différents centres de loisirs du secteur nord de Terres du Lauragais, gérés par l'association Loisirs éducation et citoyenneté grand sud, ont participé à une journée placée sous le signe du sport ce jeudi 22 juillet 2021 à Bourg-Saint-Bernard. Ces Olympiades ont ainsi réunis pas moins de 120 enfants, âgés de 6 à 11 ans. Rendez-vous au prochain article pour encore plus de folies !!

Les échos du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 12 avril 2021

Le conseil a validé à l'unanimité ;

- l'approbation du pacte de gouvernance de la communauté de communes TERRES DU LAURAGAIS
- l'opposition au transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité
- l'approbation de la modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

Le conseil a discuté ou informé : de la circulation au centre du village, du dossier « arbre », des frais au niveau des communes du RPI, du pool routier, du logement de la poste, du PLU avec le cabinet, du projet photovoltaïque, des actions menées.

Séance ordinaire du 17 mai 2021

Le conseil a validé à l'unanimité ;

- l'autorisation à Mme le Maire de représenter la commune dans toute procédure de médiation
- la demande de participation des communes extérieures aux charges de fonctionnement 2020 de Bourg Saint Bernard
- la demande de participation des communes extérieures aux charges de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 2020.
- la participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école de Vallesvilles, pour les élèves de notre commune
- la validation des baux des logements communaux sis 1 bis et 1 ter allée de la mairie

Le conseil a discuté ou informé : du rapport d'activités 2019 de Terres du Lauragais, du PADD, du logement de la poste, de la gestion des incivilités, des actions menées.

Séance ordinaire du 14 juin 2021

Le conseil a validé à l'unanimité ;

- la rétrocession d'une concession perpétuelle, hors monument funéraire
- la décision modificative n° 1 : opération non budgétaire opération sous mandat du ralentisseur de Roques pour l'intégration dans l'inventaire de la commune
- la décision modificative n° 2 : achat de la climatisation réversible pour la salle du dojo
- la décision modificative n° 3 : transfert de dépenses entre deux opérations
- la décision modificative n° 4 : achat plaques de rue supplémentaires

Le conseil a discuté ou informé : de la visite des locaux municipaux, du tableau de répartition pour les élections départementales et régionales, du projet d'une apprentie au sein de l'école maternelle, du sens de circulation au centre du village, de l'E.N.R./fête du RPI, des actions menées.

Séance ordinaire du 12 juillet 2021

Le conseil a validé à l'unanimité ;

- la rénovation de l'éclairage public : court de tennis
- le plan de relance – continuité pédagogique – appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.
- le recrutement d'un agent contractuel de droit public sur un emploi à 22 h hebdomadaires non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- la modification de la durée hebdomadaire de travail
- le recrutement d'un agent contractuel de droit public sur un emploi à 32 h hebdomadaires non permanent
- la participation à la mise en concurrence relative à l'obtention d'un contrat groupe d'assurance statutaire à effet au 1er janvier 2022.

• le contrat d'apprentissage

Le conseil a validé à la majorité ;

- Année scolaire 2021-2022 – Fixation des tarifs de cantine. Repas enfants et adultes

Le conseil a discuté ou informé : de la reprise des lotissements de la commune, du rapport d'activité de la station d'épuration, de la rencontre avec le cabinet chargé du PLU, de la commission travaux, du sens de circulation au centre du village, de l'autorisation de stationnement taxi, des actions menées.

Vous pouvez retrouver tous les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal à la mairie ou sur le site : [bourg-saint-bernard.fr/Mairie/Comptes rendus du Conseil](http://bourg-saint-bernard.fr/Mairie/Comptes_rendus_du_Conseil)

Mairie :

Tèl : 05-62-18-86-50 Fax : 05-62-18-86-51
mairie.accueil@bourg-saint-bernard.fr
www.bourg-saint-bernard.fr



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H - 10H					
10H - 11H					
11H - 12H					
14H - 15H					
15H - 16H					
16H - 17H					
17H - 18H					



Directrice de publication :

Evelyne CESSÉS

Comité de rédaction :

J.P. RIBAUT - L. HOLDERLE -
L. GALLOIS - S. DURAND

Crédits : freepik.com

Tiré à 500 exemplaires imprimés par nos soins